

Un macaron pour accéder aux déchèteries du Sictom Est

A la déchèterie du Pont Peyrin



Un macaron pour accéder aux déchèteries du Sictom Est

Ce mardi 28 novembre nous avons été conviés par Francis Dupouey, Président de Trigone et Patrick Dubosc, Président du Sictom Est, à la déchèterie lisloise de la Zone du Pont Peyrin, au sujet de la présentation d'un macaron, prochainement fourni par les mairies (a/c du 4/12/2017), et nécessaire à tout utilisateur particulier, souhaitant être autorisé à déposer dans les 4 déchèteries du Sictom Est à savoir, L'Isle-Jourdain, Mauvezin, Gimont et Thoux.

C'est en partenariat avec Trigone (compétente dans le traitement des déchets), que le Sictom Est (plus spécialement, comme tout Sictom, chargé des opérations de collecte), va adopter, ces jours prochains, un système de contrôle sur les 4 déchèteries de son secteur à savoir L'Isle-Jourdain, Mauvezin, Gimont et Thoux. Un macaron, obtenu dans les mairies, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un certificat d'immatriculation, devra donc être apposé sur le pare-brise du véhicule amenant des déchets, facilement visible pour les agents des lieux de collecte.

Ce sont 61 communes et leurs 38136 habitants qui vont donc être concernés, et ceci aura pour effet de diminuer le nombre des déposants, car il apparaît qu'ils sont plus de 30 % à venir de Haute-Garonne, pour remplir physiquement nos bennes et alourdir nos budgets locaux. Les usagers des lieux de collecte du Sictom Est, devraient donc bénéficier d'un meilleur service, dans chacune des déchèteries. Munissez-vous donc de vos macarons car dès le 1/02/2018, l'accès des véhicules ne l'affichant pas sera irrémédiablement refusé.

Il est à noter que c'est, surtout la déchèterie lisloise, qui est la plus concernée, car des haut-garonnais demeurent seulement à quelques kilomètres de notre commune, sans cesse en train de grossir démographiquement.

Etaient présents, avec leur personnel chargé de la communication, Francis Dupouey, Président de Trigone, Patrick Dubosc, Président du Sictom Est, Jean-Christophe Vergnes, Directeur Général de Trigone, Françoise Faissat, Vice-Présidente du Sictom Est, Christian Labedan, Directeur Technique du Sictom Est, Nathalie Mouton, Directrice Adjointe du Sictom Est, Jacques Faubec, Président du Sictom Centre et Vice Président de Trigone, Francis Idrac, Maire de l'Isle-Jourdain et Président de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine, Pierre Duffaut, Maire de Gimont.

C'est Patrick Dubosc, pour le Sictom Est, qui s'est chargé d'ouvrir cette présentation du dispositif, en rappelant que dans le Gers il existe 7 Sictoms et la commune d'Auch, chargés de la collecte des ordures de toute nature. Il a remercié l'ensemble des personnalités qui s'étaient déplacées, en expliquant que le choix d'un macaron avait paru être une solution adaptée aux dérapages, et que cela avait été approuvé chez Trigone.

Il a confirmé qu'effectivement cette solution semblait la plus judicieuse, surtout pour la déchèterie lisloise, la plus proche de la Haute-Garonne, et qu'une réglementation était bien apparue comme nécessaire. Il a remercié tous ceux qui ont contribué au lancement de cette opération et tout particulièrement Francis Idrac et bien sûr Francis Dupouey.

Francis Dupouey, le Président de Trigone, prenant la parole à son tour, a confirmé que la déchèterie, où nous étions réunis, était sans doute la plus touchée et donc la plus concernée, pour justifier de mettre cette réglementation en vigueur, en y adjoignant bien sûr celles de Gimont, Mauvezin et Thoux. Il a fait remarquer que ce problème était surtout celui de l'est du département du Gers. Il a conquis l'attention des auditeurs en expliquant l'intérêt financier qu'il y avait pour la gestion des communes à agir ainsi, en restant toujours à la recherche des solutions les mieux adaptées dans les différents domaines.

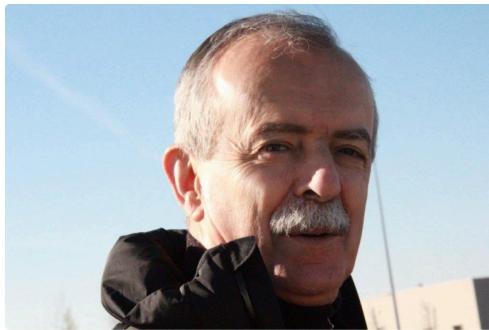
Ce sont 20000 macarons qui ont été réalisés aux fins de distribution aux usagers locaux, avec, bien sûr un coût conséquent, mais qui devrait être amorti, vu la diminution prévisible des déchets déposés. Il est à noter que les usagers des quatre déchèteries du Sictom Est auront donc le droit d'aller dans l'ensemble de ces quatre lieux de collecte.

Déjà d'importants commentaires apparaissent sur les réseaux sociaux avec quelques critiques axées surtout, sur le fait que, seulement un véhicule par famille, sera doté du laissez-passer, alors que l'on peut être amené à venir avec des voitures différentes, même si ce n'est pas simultanément.

Francis Idrac a alors invité l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié à la Communauté de Communes.



Patrick Dubosc, Président du Sictom Est



Pierre Duffaut, Maire de Gimont



Pierre Duffaut, Jacques Faubec, Francis Idrac, Patrick Dubosc, Francis Dupouey



Christian Labedan, Directeur Technique du Sictom Est



Francis Idrac, Maire lislois et Président de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine



Françoise Faissat, Vice-Présidente du Sictom Est



Jacques Faubec, Président du Sictom Centre et Vice-Président de Trigone



Patrick Dubosc et Francis Dupouey présentant le macaron



Le macaron pour les particuliers